

GÉNÉRATION ET GAIN : UNE SIMULATION DE BILANS FINANCIERS INDIVIDUELS PAR CLASSE SOCIALE

par

Jean-Claude CHESNAIS ⁽¹⁾

RÉSUMÉ. — Les différences de salaire sont généralement analysées dans l'instant, en fonction des caractéristiques des individus (sexe, âge, catégorie sociale, etc.). Les séries longitudinales sont rares ou inexistantes, et le plus souvent très courtes. Le propos de cet article est, à partir d'un modèle théorique simplifié, illustré par une application numérique, de reconstituer des biographies financières et d'apprécier les disparités de gains entre générations successives. L'effet de génération, lié à l'histoire économique et au mode d'indexation des retraites, est confronté, dans son ampleur, à l'effet d'appartenance sociale (auquel se réduit le plus souvent la mesure des inégalités). Les inégalités entre générations sont mesurées non seulement au terme de la carrière professionnelle, mais en bilan cumulé sur durée de vie. Les résultats amènent à porter un nouveau regard sur la répartition des revenus de grands groupes socio-démographiques, tels que celui des personnes âgées où coexistent une quarantaine de générations.

ABSTRACT. — GENERATION AND EARNINGS: A SIMULATION OF INDIVIDUAL FINANCIAL BALANCES PER SOCIAL GROUP. *The differences of earnings are usually analysed at a given moment in relation to the characteristics of individuals (sex, age, occupational group, etc.). Longitudinal series are rare or even do not exist and when they do are mostly very short. The subject of this paper is to reconstitute financial biographies and to estimate the differences of earnings of successive generations, using a simplified theoretical model illustrated by a numerical application. The generation effect, related to economic history and to the way pensions are indexed, is compared, by its magnitude, to the effect of belonging to a social group (to which the measure of inequalities is usually reduced). Inequalities from one generation to another are estimated not only at the end of professional lives but also as balances accumulated over life-time. The results give a new outlook on the distribution of incomes in large demographic and occupational groups such as old age people where about forty generations coexist.*

(1) Chargé de Recherches à l'I.N.E.D., 27, rue du Commandeur, 75014 Paris.

SOMMAIRE

Introduction	38
1. Cadre théorique : objet et principes	39
1.1. Profils de gains salariaux théoriques	39
1.2. Montant relatif de la retraite	40
1.3. Taux de croissance économique	42
1.4. Croissance économique différenciée	43
2. Application numérique	44
2.1. Hypothèses	45
2.2. Résultats	45
Conclusion	49

L'étude des disparités de salaires se fonde généralement sur une analyse transversale; on raisonne alors sur des salaires observés une année donnée pour différentes catégories d'individus, classés suivant leurs caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, catégorie sociale, etc.). Rares sont les séries longitudinales restituant des biographies financières complètes. L'exercice est, en effet, très délicat; il n'est possible, par exemple, et au prix de grandes précautions, que lors de la reconstitution de carrière qui accompagne la liquidation des droits à la retraite. Mais, jusqu'à présent, cette mine d'informations n'a guère été exploitée dans ce sens.

Pourtant, il est clair que d'importantes inégalités de gains existent, à âge donné, entre individus de différentes générations. Plusieurs facteurs peuvent concourir à la détermination de ces inégalités : l'appartenance sociale (qui se caractérise par un profil de carrière donné), le mode d'indexation des retraites, les fluctuations économiques, etc. Pour déterminer, faute de données adéquates, l'action possible de ces différents facteurs, force est donc de recourir à un modèle théorique. Nous présenterons ici un tel modèle, à dessein schématique, avant de l'illustrer rapidement par une application sur des valeurs numériques choisies pour leur vraisemblance, du moins pour le cas français. Le propos consistera essentiellement à apprécier les variations possibles de ces disparités de gains entre générations successives ⁽¹⁾; *l'effet de génération* — lié à l'histoire économique et au mode d'indexation des retraites — ainsi mis en évidence sera ensuite confronté, dans son ampleur, à *l'effet d'appartenance sociale* (l'étude des inégalités étant le plus souvent réduite à ce seul facteur). Les inégalités entre générations seront mesurées non seulement au terme de la carrière professionnelle, mais sur durée de vie; les générations les mieux nées pourront ainsi être identifiées.

(1) L'examen portera cependant sur des générations suffisamment éloignées entre elles pour que l'écart de gain ait pu se creuser.

1. CADRE THÉORIQUE : OBJET ET PRINCIPES

Concepts

Dans le texte qui suit, par « génération », nous entendons l'ensemble des individus nés une même année; par « classe sociale », l'ensemble des individus ayant un profil de carrière identique. Si elle se rapporte à une génération, la courbe des gains observée au fil du temps sera dite longitudinale; si elle se rapporte à une année donnée, elle sera dite transversale ou conjoncturelle.

Pour éviter les incertitudes liées à l'hétérogénéité des durées d'activité et les discontinuités tenant aux interruptions de carrière, l'univers étudié ne comprendra que *les salariés de sexe masculin supposés occupés à « temps plein »* (selon les normes en vigueur). L'objectif principal de l'étude étant de mesurer l'incidence différentielle des variations de profil de gain, de mode d'indexation des retraites et de croissance économique sur les profils longitudinaux *moyens* de gains par génération et classe sociale, nous ferons les hypothèses simplificatrices suivantes :

- (a) absence de mobilité sociale;
- (b) absence de chômage et d'inflation;
- (c) indépendance entre profil de carrière et conjoncture économique;
- (d) non sélectivité de la mortalité quant à la classe sociale et au gain des individus concernés dans une classe donnée; les hypothèses (c) et (d) sont, évidemment, les hypothèses « fortes » du modèle;
- (e) égalité, entre classes sociales, des durées de vie active et des durées de retraite.

1.1. Profils de gains salariaux théoriques

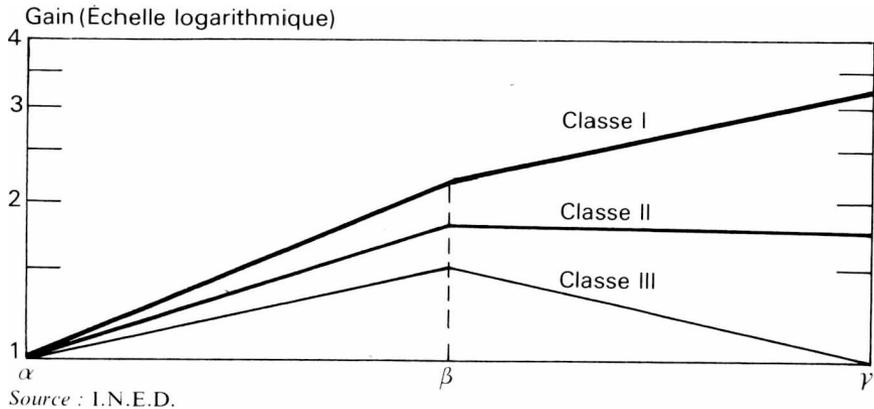
Les profils longitudinaux « *théoriques* », c'est-à-dire *en l'absence de croissance économique*, de gains par âge en fonction de la classe sociale sont ramenés à trois types principaux :

- un premier type, noté I, supposé représentatif des catégories supérieures de main-d'œuvre qui composent le segment primaire du marché du travail (dirigeants, cadres, responsables), dont la rémunération suit une progression exponentielle continue, d'abord rapide, puis ralentie, avec l'âge;
- à l'opposé, un type III, groupant des salariés modestes (manœuvres, ouvriers spécialisés, salariés agricoles, etc.) dont le gain commence par croître à rythme constant jusqu'au milieu de la vie professionnelle pour fléchir ensuite de façon symétrique;
- entre les deux, un type intermédiaire, englobant des professions très diverses (contremaîtres, ouvriers qualifiés, employés, etc.) et caractérisé par un profil de gains d'abord croissant, toujours à taux invariable, puis stagnant.

Dans chaque cas, les taux d'accroissement des salaires avec l'âge sont donc supposés constants au fil du temps, mais modulés selon le milieu social. Les trois sous-populations correspondantes définissent des classes sociales que nous symboliserons par les indices 1, 2 et 3.

La vie active est supposée commencer à un âge égal à 20 ans pour les classes II et III, 25 ans pour la classe I et se terminer 40 ans plus tard à l'âge γ (c'est-à-dire à 60 ou 65 ans, selon les cas). On admet que le *point d'inflexion des salaires*, appelé β , est situé *au centre* (1) *de la période active* (soit 40 ou 45 ans) et que la durée de retraite, notée $\gamma\omega$, est égale à 15 ans.

GRAPHIQUE 1
Profils de carrière par classe sociale.



Dans ces conditions, si l'on désigne par t un âge quelconque en cours de vie active, a_{1i} et a_{2i} , les taux d'accroissement relatifs des gains à chacune des deux phases de la vie active pour la classe sociale i , et si l'on pose que le *salaire initial* est égal à l'unité, l'équation générale du salaire en t , noté $S_i(t)$, vaut :

– soit :

$$(1) \quad S_i(t) = e^{a_{1i}(t-\alpha)} \quad \text{avec} \quad \alpha \leq t \leq \beta,$$

– soit :

$$(2) \quad S_i(t) = e^{a_{1i}(\beta-\alpha)} e^{a_{2i}(t-\beta)} = e^{[a_{1i}(\beta-\alpha) + a_{2i}(t-\beta)]} \quad \text{avec} \quad \beta \leq t \leq \gamma.$$

A titre d'exemple, le graphique 1 donne la représentation correspondante dans le cas où les salaires initiaux, S_{α_1} , S_{α_2} et S_{α_3} des trois classes sociales sont identiques et égaux à l'unité, et où les valeurs des paramètres a_{11} , a_{12} , a_{13} et a_{21} sont égales à 4 %, 3 %, 2 % et 2 % par an, respectivement.

Sur ces différents profils de salaires, peut être greffé le montant relatif des retraites.

1.2. Montant relatif de la retraite

Pour chaque classe sociale, le principe consiste à fixer le montant initial de la retraite R par référence à une fraction donnée k du salaire à une étape donnée

(1) Cette hypothèse est réductrice. En réalité, l'âge du mode (ou de l'inflexion) des salaires n'est pas indépendant de la position dans l'échelle sociale; il tend à être d'autant plus tardif que le statut est plus élevé.

$t = \theta$ du cycle de vie. Si θ est compris entre β et γ , ce montant, en économie stationnaire, vaut, toujours avec $S_\alpha = 1$:

$$(3) \quad R_\gamma = R_\omega = k \cdot e^{[a_1(\beta - \alpha) + a_2(\theta - \beta)]}$$

De façon plus précise, on peut se donner comme règle, par exemple, que la valeur de la retraite est égale à une fraction k du salaire moyen des 10 meilleures années, délimitées par l'intervalle $(\theta - 5, \theta + 5)$. Si cet intervalle est lui-même en totalité situé dans la deuxième moitié de la carrière, la masse salariale M_R des 10 années prises en compte pour le calcul du montant de la retraite, s'obtient par intégration de la fonction (2) ci-dessus. De façon générale, la masse de référence est donc la suivante, en fonction du salaire initial S_α :

$$M_R = S_\alpha \cdot \int_{\theta - 5}^{\theta + 5} e^{[a_1(\beta - \alpha) + a_2(t - \beta)]} \cdot dt$$

ou :

$$M_R = S_\alpha \cdot e^{a_1(\beta - \alpha)} \cdot \int_{\theta - 5}^{\theta + 5} e^{a_2(t - \beta)} \cdot dt$$

soit :

$$M_R = S_\alpha \cdot e^{a_1(\beta - \alpha)} \cdot \left[\frac{1}{a_2} [e^{a_2(\theta + 5 - \beta)} - e^{a_2(\theta - 5 - \beta)}] \right]$$

Dès lors, le montant de la retraite s'établit à :

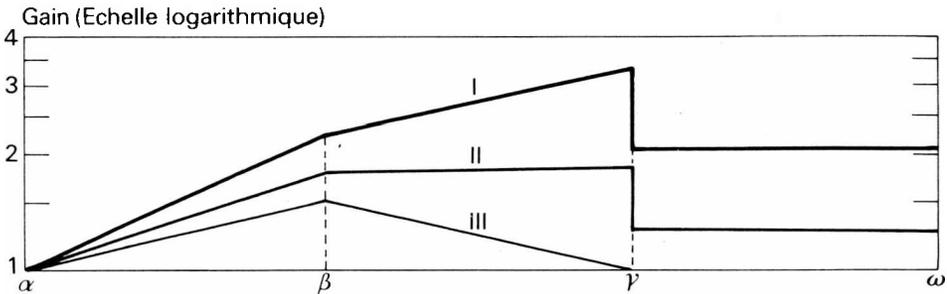
$$(4) \quad R = k \cdot \frac{M_R}{10}$$

Les valeurs de k peuvent elles-mêmes être modulées suivant la classe sociale.

Le graphique 2 est le prolongement du graphique 1 pour une valeur de k uniforme et égale à 0,7.

GRAPHIQUE 2

Profil longitudinal de salaire et de retraite en fonction de l'âge et de la classe sociale.



Source : I.N.E.D.

1.3. Taux de croissance économique

Les profils de gains représentés plus haut ne font que refléter une situation théorique et largement abstraite, car inhérente à un état stationnaire permanent. Dans la réalité, ils subissent des modifications plus ou moins importantes, liées aux mouvements de la conjoncture économique. La variation des salaires avec l'âge se combine, par conséquent, avec le *progrès économique*, dont nous ne considérerons ici que la *composante réelle*, c'est-à-dire abstraction faite de la hausse des prix.

Si, dans un premier temps, nous envisageons un taux de croissance économique uniformément constant et égal à r , les fonctions de salaire deviennent :

$$(5) \quad S_i(t) = e^{(a_1+r) \cdot (t-\alpha)} \quad \text{pour } \alpha \leq t \leq \beta,$$

$$(6) \quad S_i(t) = e^{(r+a_1) \cdot (\beta-\alpha)} \cdot e^{(r+a_2) \cdot (t-\beta)} \quad \text{pour } \beta \leq t \leq \gamma.$$

Les courbes de gains de la génération se trouvent alors déplacées plus ou moins fortement vers le haut (ou vers le bas), sans que la structure des gains suivant l'âge soit changée : les rémunérations sont les mêmes que dans l'hypothèse stationnaire, à la constante r près.

Dans le calcul du revenu de retraite, la masse salariale de référence donnée par la formule (4), par analogie, devient :

$$(7) \quad M'_R = S_\alpha \cdot e^{(a_1+r) \cdot (\beta-\alpha)} \cdot \left[\frac{1}{a_2+r} [e^{(a_2+r) \cdot (\theta+5-\beta)} - e^{(a_2+r) \cdot (\theta-5-\beta)}] \right].$$

Mais, une fois ce stade atteint, une décision s'impose sur le *mode de prise en compte des progrès économiques enregistrés*. Lors de l'avancement en âge au cours de la retraite, nous avons simplement admis que le revenu de retraite suivait le rythme général de croissance économique, mais en ce qui concerne le montant du salaire de référence de départ, la question est moins simple : y-a-t-il lieu de l'indexer, là également, sur la ligne d'expansion, entre la période à laquelle il se rapporte et la date de départ en retraite? Les calculs peuvent être menés dans les deux hypothèses, *sans et avec indexation sur la croissance économique durant la période incriminée*.

Dans le premier cas, le montant de la retraite à un âge t est :

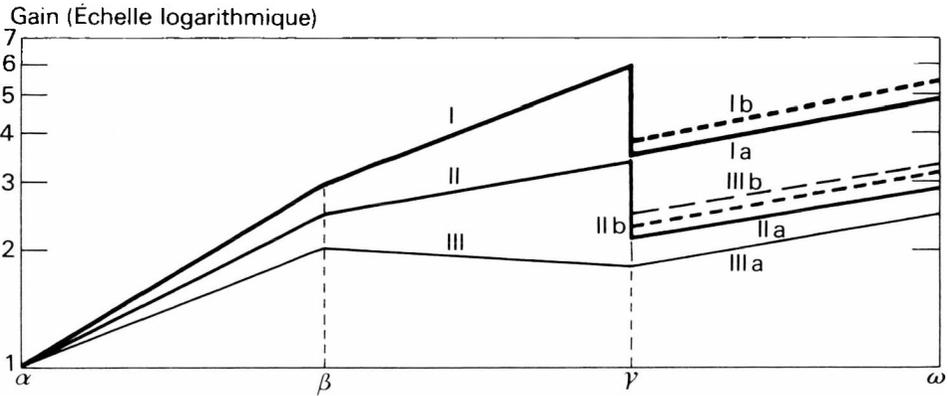
$$(8) \quad R'(t) = k \cdot \frac{M_R}{10} \cdot e^{r \cdot (t-\gamma)}.$$

Dans le second, il s'établit approximativement à :

$$(9) \quad R''(t) = k \cdot \frac{M_R}{10} \cdot e^{r \cdot (t-\theta)}.$$

Le graphique 3 représente les profils de gains précédents sans indexation (a) et avec indexation (b), pour une croissance économique uniforme de 1,5 % par an. Ce taux, choisi à dessein, montre que, pour la classe modeste, si le taux de croissance économique r est inférieur au rythme de dépréciation des gains $a_{2,3}$ (-2 % en l'occurrence) dans la seconde phase de la vie professionnelle, le sommet de la courbe des gains reste centré sur β (40 ans), et l'indexation porte

GRAPHIQUE 3
Profil longitudinal de salaire
et de retraite en fonction de l'âge et de la classe sociale,
avec une croissance économique réelle de 1,5 %.



Source : I.N.E.D.

alors sur une durée de 20 ans, au lieu de 5 ans seulement pour les classes moyenne et supérieure. Le montant résultant de la retraite se trouve ainsi plus largement revalorisé en sa faveur, puisque l'augmentation appliquée à son profit porte sur 15 années supplémentaires. La majoration additionnelle par rapport au salaire de départ est alors $e^{1,5r}$; c'est l'effet différentiel d'indexation.

1.4. Croissance économique différenciée

Les fluctuations économiques peuvent déformer notablement les profils de gains, en particulier si les taux de croissance des différentes phases de l'histoire économique que connaissent les générations sont très variables. En se donnant une *année de référence* et en mesurant, sur la base de cette année, les progrès économiques accumulés au cours de la période de simulation, il devient possible de comparer entre eux les profils de gains des différentes générations. Ces profils sont alors exprimés en fonction du salaire initial de la génération qui a commencé à travailler cette année-là. Dès lors, à un âge donné, atteint une année donnée, le montant du gain s'obtient en multipliant la valeur correspondant à cet âge en économie stationnaire, telle qu'elle ressort des formules (1), (2) et (3), par le progrès accumulé au cours de la période de simulation considérée (intervalle entre l'année de référence et l'année du calcul).

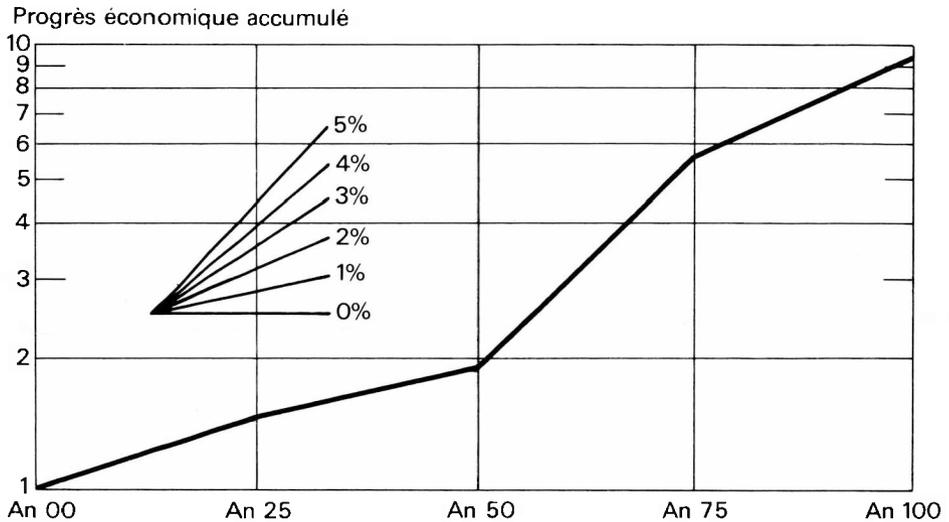
Si cette période, de durée D , peut se découper en phases homogènes successives de durée d_1, d_2, \dots, d_n , caractérisées par des taux de croissance annuels moyens r_1, r_2, \dots, r_n , le multiplicateur, m_D , induit par le progrès économique depuis l'année de référence vaut :

$$(10) \quad m_D = e^{(r_1 d_1 + r_2 d_2 + \dots + r_n d_n)}$$

Le graphique 4 fournit une illustration de l'évolution m_D , sur le xx^e siècle, que l'on suppose décomposable en quatre périodes égales, définie chacune par des taux de croissance économiques spécifiques de 1,5 %, 1 %, 4,5 % et 2 % en moyenne par an, successivement.

GRAPHIQUE 4

Taux annuel moyen de croissance économique,
par quart de siècle au cours des 100 ans de simulation.



Source : I.N.E.D.

2. APPLICATION NUMÉRIQUE

Moyennant certaines hypothèses chiffrées, nous allons maintenant examiner, à titre d'exercice, le devenir comparé des différentes générations qui, suivant les conventions du modèle adopté, effectuent leur carrière économique complète (retraite comprise) entre 1900 et 2000. Il s'agit donc, pour la classe I, des générations nées entre 1875 et 1920 et, pour les classes II et III, des générations nées entre 1880 et 1925.

Les valeurs qui leur sont affectées ci-après ne prétendent pas reconstruire la réalité; elles sont seulement destinées à apprécier l'ordre de grandeur possible des différents mécanismes générateurs d'inégalité.

2.1. Hypothèses

Les hypothèses retenues correspondent aux illustrations graphiques présentées dans la première partie. Ce sont les suivantes :

(a) *Profil de carrière*, en taux annuel moyen de croissance du salaire, selon la phase de la vie professionnelle :

	Première phase	Deuxième phase
Classe I	$a_{11} = 4 \%$	$a_{21} = 2 \%$
Classe II	$a_{12} = 3 \%$	$a_{22} = 0 \%$
Classe III	$a_{13} = 2 \%$	$a_{23} = -2 \%$

(b) *Calcul de la retraite* par référence aux 10 meilleures années du salaire réel sur la base d'un taux de remplacement de 70 %, suivant deux modalités :

- avec indexation sur la croissance économique survenue depuis ces années jusqu'au moment de la retraite;
- sans indexation.

(c) *Croissance économique* : on admet que salaires et retraites suivent le rythme d'expansion économique, et que l'histoire économique du xx^e siècle peut se ramener à quatre grandes périodes de 25 ans, caractérisées par des taux de croissance annuels de 1,5 %, 1 % et 4,5 % pour les trois premiers quarts de siècle et de 2 % pour le dernier.

2 2. Résultats

Pour évaluer l'influence respective de chacun des trois facteurs énumérés ci-dessus, il suffit de rapprocher, pour chaque classe, le profil théorique (en l'absence de croissance économique) du profil spécifique à des générations extrêmes telles que 1880 et 1920 (tableau I). Les différences de salaire initial ne sont pas prises en compte ici, puisque l'on ne s'intéresse, dans ce premier temps, qu'aux écarts de gain « relatif » (c'est-à-dire exprimé en fonction du salaire initial) à une étape donnée du cycle de vie.

L'effet du profil de carrière est déterminant, puisque le rapport du salaire de fin de carrière au salaire de début est de 3,3 dans la classe supérieure au lieu de 1,8 dans la classe moyenne et de 1 seulement dans la classe modeste. Le mode de calcul de la pension de retraite, fondé sur la prise en compte des meilleures années de carrière, atténue cependant le désavantage relatif de la classe modeste. Les inégalités entre les classes s'en trouvent, en effet, sensiblement réduites : ainsi, le montant de la retraite représente environ deux tiers du salaire de fin de carrière pour les classes I et II, mais 100 % pour la classe III.

La croissance économique va déformer ces profils. Les générations les plus favorisées sont celles qui comptent le plus grand nombre d'années de vie active placées sous le signe d'une croissance relativement plus forte; et, inversement, les

TABEAU I

**Évolution du gain relatif
selon l'ancienneté et la génération**

	Salaire relatif			Retraite (*)	
	Carrière professionnelle			Début	Fin
	Début	Milieu	Fin		
Classe I :					
Théorique	I	2,23	3,32	2,11	2,11
Génération 1880	I	3,01	5,47	3,76(3,95)	6,20(6,52)
Génération 1920	I	4,60	13,13	8,37(9,25)	11,30(12,49)
Classe II :					
Théorique	I	1,82	1,82	1,27	1,27
Génération 1880	I	2,46	3,08	2,05(2,16)	2,84(2,99)
Génération 1920	I	3,15	6,85	2,32(2,73)	3,13(3,69)
Classe III :					
Théorique	I	1,49	1,00	0,99	0,99
Génération 1880	I	2,01	1,69	1,29(1,62)	1,79(2,24)
Génération 1920	I	2,58	3,76	1,55(2,68)	2,09(3,62)

(*) Entre parenthèses, valeurs calculées avec indexation sur la croissance économique depuis la période ayant servi de référence pour le calcul de la retraite.

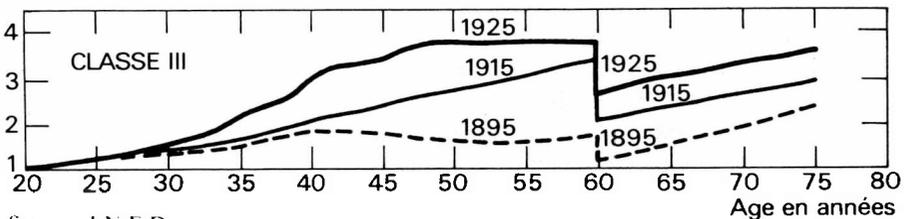
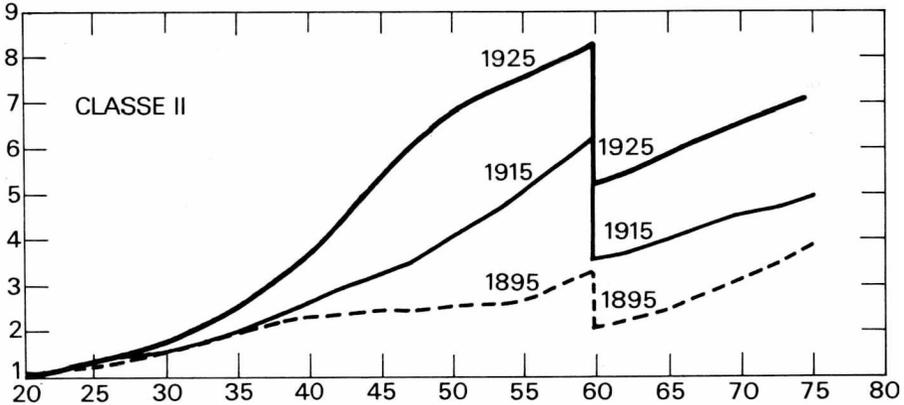
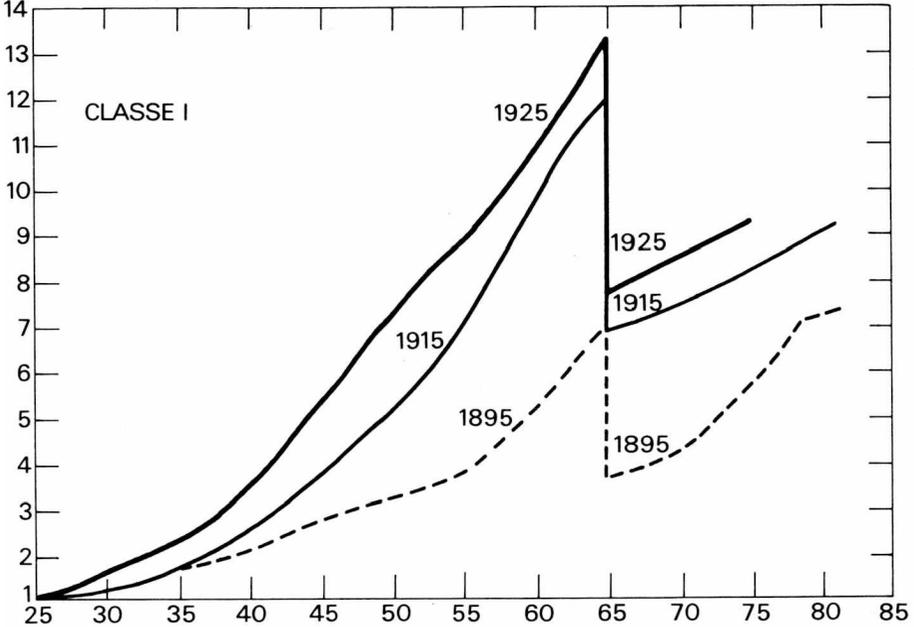
N.B. Le montant du salaire initial n'est pas pris en compte dans cette application numérique, puisqu'il est uniformément ramené à l'unité.

génération la plus défavorisée est celle qui ont connu le plus longtemps les moins bonnes années. Dans les hypothèses que nous avons fixées, avec des durées de carrière de 40 ans, la période la plus faste est 1950-1990, car elle comprend les 25 années de croissance à 4,5 % l'an et 15 années de croissance à 2 % l'an; la génération la plus avantagée est donc celle qui a accompli la totalité de sa carrière dans cette période. Compte tenu des âges d'entrée en activité (20 ou 25 ans), il s'agit, pour les classes II et III, de la génération 1930 et, pour la classe I, de la génération 1925. A l'opposé, la génération la plus pénalisée est celle qui a vu toute sa vie professionnelle se dérouler au cours des années 1910-1950, c'est-à-dire, pour la classe I, la génération 1885 et, pour les classes II et III, la génération 1890. Entre les deux extrêmes, c'est-à-dire pour la quarantaine de générations intermédiaires, la situation relative s'améliore graduellement d'une génération à l'autre. Les générations les moins favorisées ont bénéficié, en fin de carrière, d'un accroissement de 65 à 70 % seulement par rapport au profil théorique, cependant que les plus favorisées ont enregistré une hausse plus de quatre fois supérieure. Ainsi, pour les individus de catégorie modeste nés en 1920, le salaire de fin de vie active est égal à 3,8 fois le salaire initial, alors que pour leurs homologues nés 40 ans plus tôt, il n'était que 1,7 fois supérieur. Ces deux nombres sont dans un rapport de 1 à 2,2, ce qui, en clair, signifie qu'en

GRAPHIQUE 5

Profils de gains par génération en fonction de l'âge et de la classe sociale.

Montant relatif du salaire ou de
la retraite (base 1 à 20 ou 25 ans)



Source : I.N.E.D.

Âge en années

moyenne, le fait de naître une année plus tard au cours de la période 1880-1920 majore de 2 % le salaire relatif en fin de carrière. Compte tenu de l'augmentation du salaire initial liée à la croissance économique, l'avantage réel est encore nettement supérieur.

Amplifiées par la croissance économique, les inégalités de retraite en fin de vie atteignent des valeurs très fortes, que le mécanisme d'indexation est loin de pouvoir corriger. Pour mieux mesurer ces disparités, il importe de les saisir dans leur totalité et, pour cela, de se référer à un indicateur synthétique : la masse financière totale perçue au cours du cycle de vie.

Bilan sur le cycle de vie

En ajoutant les gains salariaux et les pensions de retraite (avec indexation), on obtient le bilan suivant :

TABLEAU II
Bilan financier sur le cycle de vie,
en fonction du salaire initial, par génération et classe sociale

Catégorie	Classe III	Classe II	Classe I
Profil théorique :			
Salaire	41,1	63,8	85,4
Retraite	14,9	19,2	31,7
TOTAL	56,0	83,0	117,1
Génération 1880			
Salaire	66,3	88,1	120,6
Retraite	28,1	36,0	69,0
TOTAL	94,4	124,1	189,6
Génération 1900			
Salaire	87,7	117,7	188,1
Retraite	62,4	80,7	164,0
TOTAL	150,1	198,4	352,1
Génération 1920			
Salaire	163,2	227,9	386,7
Retraite	98,8	147,8	294,9
TOTAL	262,	375,2	681,6

Ainsi, dans le modèle retenu ici, le progrès économique réalisé depuis le début du siècle a permis de multiplier par cinq environ la masse des gains perçus par les survivants de la génération 1920. Mais les catégories supérieures ont bénéficié relativement plus de l'expansion : l'effet multiplicateur de la croissance y est de 5,8 au lieu de 4,7 et 4,5 pour les catégories modestes et les catégories moyennes respectivement; l'indexation a permis de corriger cet effet différentiel d'amplification des inégalités entre les classes II et III.

Le calendrier démographique des naissances survenues au cours des années 1880 à 1920 est loin d'être indifférent en termes microéconomiques. En moyenne, naître un an plus tard ou un an plus tôt revient à gagner ou à perdre (toutes choses égales d'ailleurs), environ 3 % d'espérance de revenu. Le phénomène est d'autant plus accentué que l'on occupe une position élevée dans la hiérarchie sociale.

Jusqu'à présent, il n'a pas été tenu compte des différences de salaire initial. Or, en se donnant un jeu d'hypothèses, on peut comparer directement l'ampleur des inégalités interclasses à l'ampleur des inégalités intergénérationnelles. Si on admet que les écarts initiaux sont assez faibles, tels que l'on ait par exemple $S_{\alpha_3} = 1,0$; $S_{\alpha_2} = 1,20$ et $S_{\alpha_1} = 1,35$, on constate que les écarts entre classes sociales dans la génération 1920 peuvent être moins grands que ceux qui séparent deux individus de même classe sociale (classe I, notamment) nés à 40 ans d'intervalle. En d'autres termes, *le salarié de classe modeste né en 1920 aurait un bilan financier plus important que le salarié de classe aisée né en 1880*; l'effet de génération, mesuré sur un espace de 40 ans, l'emporterait sur l'effet d'appartenance sociale.

CONCLUSION

Les inégalités de gains perçus sur durée de vie entre individus de différentes générations résultent de processus complexes. L'application numérique fournie ci-dessus n'a valeur que d'exemple. Une infinité de variantes ⁽¹⁾ pourraient être proposées, de façon à tester la sensibilité des bilans financiers aux différents paramètres du modèle. Nous nous sommes limités à un scénario qui nous a paru plausible, sans être néanmoins en mesure d'apprécier son degré de conformité au réel ⁽²⁾. Il conduit cependant à une conclusion inattendue : dans la détermination des inégalités de gain, l'effet de génération peut l'emporter sur le rôle de l'appartenance sociale, même avec des profils de carrière fortement contrastés comme c'est le cas ici. On parvient ainsi à mettre en évidence un phénomène important : d'ici aux années 1990, des générations de plus en plus aisées vont accéder aux âges de la retraite. La population âgée connaîtra un profond renouvellement qualitatif à la fois par la promotion sociale (modification de la structure professionnelle d'origine) et par la dynamique démo-économique : les générations entrantes se caractériseront par des « bilans financiers » 2 à 4 fois plus favorables que leurs aînées sortantes. Cette coexistence, *au sein d'un même groupe socio-démographique*, d'individus aux sorts

(1) Des pondérations (effectifs par classe) pourraient être introduites et des données aussi importantes que la mortalité différentielle (ou l'incidence de la conjoncture économique sur les profils de carrière) pourraient trouver leur place. Les inégalités de durée de vie, en particulier, accentueraient notablement les écarts.

(2) Faute de données suffisantes. En France, l'exploitation longitudinale des déclarations annuelles de salaire n'a été menée que sur des périodes d'observation très courtes, le plus souvent 1 an, et au maximum jusqu'à 5 ans. Voir, par exemple : S. VOLKOFF, Étude individuelle des salaires en France. Nouvelle méthode d'étude, Premiers résultats, *Les collections de L'I.N.S.E.E.*, série M, mai 1977.

si contrastés risque d'être potentiellement génératrice de frustrations et de tensions sociales. L'existence de privilèges de situation liés au seul fait d'être né au bon moment ne doit-elle pas faire l'objet de mesures correctrices ?

Certes, si le modèle utilisé dans notre étude n'est encore que très schématique et s'il n'a pas prétention à reconstituer fidèlement la réalité (notamment en matière de profils de carrière), il a, néanmoins, nous semble-t-il, la modeste vertu de mettre le doigt sur des incohérences peu apparentes ou difficilement révélées à la seule intuition.